



# DEMANDE DE RÉSERVATION DE SALLES COMMUNALES



- SALLE POLYVALENTE (1)
- SALLE ANNEXE (1)
- SALLE POLYVALENTE + SALLE ANNEXE (1)

(1) Mettre une croix dans la case souhaitée

**Nom et Adresse complète de l'Association organisatrice et du responsable ou du demandeur qui s'engage à lire, à respecter les consignes d'utilisation, à retourner les clés et à régler les frais résultant de la location.**

---

---

---



e-mail :

**Il s'agit :**

- d'une Association
- de personnes
- de Fougeré
- de l'extérieur

**DATE DÉSIRÉE :**

**OBJET DE LA MANIFESTATION**

- Mariage
- Vin d'honneur
- Manifestations des Associations la Journée (de 8 h le matin à 8 h le lendemain)
- Manifestation des Associations le week end (du vendredi 16 h au lundi 8 h)
- Banquet, repas de famille, exposition
- Concours de belote, Loto
- Assemblée générale - Réunions
- Assemblée Générale + Repas

**Nombre de personnes prévues :**

**Nom et adresse du traiteur :**

---

---

---

**VAISSELLE**

Aurez-vous besoin de vaisselle : OUI      NON

## NETTOYAGE

Le nettoyage sera effectué selon les consignes prévues.

Si vous n'avez pas l'intention de faire le nettoyage, veuillez cocher la case ci-contre

Dans ce cas, vous devrez régler un forfait ménage, dont le montant vous sera précisé ci-dessous.

Même si vous ne faites pas le ménage, vous devrez **obligatoirement** ranger les tables et les chaises comme indiqué dans les consignes, nettoyer et ranger la vaisselle, et balayer sommairement salle, cuisine et toilettes.

## AUTRES

Le demandeur :

- Reconnaît avoir reçu un exemplaire des consignes d'utilisation des salles et en avoir pris connaissance,
- S'engage à respecter ces consignes
- S'engage à souscrire une police d'assurance couvrant tous les dommages pouvant résulter de l'occupation des locaux
- S'engage à payer les dégradations qui pourraient résulter de cette location.

## MONTANT DE LA LOCATION

- LOCATION SALLE POLYVALENTE \_\_\_\_\_
  - SUPPLEMENT POUR MISE A DISPOSITION A 16 HEURES LA VEILLE \_\_\_\_\_  
(uniquement pour la salle polyvalente)
  - LOCATION SALLE ANNEXE \_\_\_\_\_
  - LOCATION POUR JOURNÉE SUPPLÉMENTAIRE \_\_\_\_\_
  - VAISSELLE SALLE POLYVALENTE \_\_\_\_\_
  - VAISSELLE SALLE ANNEXE \_\_\_\_\_
  - PERCOLATEUR \_\_\_\_\_
  - ÉCRAN \_\_\_\_\_
  - MÉNAGE \_\_\_\_\_
- SOIT UN TOTAL DE \_\_\_\_\_

## RÉVISION DES TARIFS

Les tarifs indiqués ci-dessus sont les tarifs de l'année en cours.

Une majoration des tarifs pourra avoir lieu au 1<sup>er</sup> Janvier de chaque année en vertu d'une délibération du Conseil Municipal. Cette majoration s'imposera de plein droit au locataire.

La réservation ne deviendra définitive qu'après signature du présent document et versement des arrhes prévues. Ces arrhes seront versées par le locataire, à la Mairie, par chèque établi à l'ordre du Trésor Public.

**Les arrhes ne sont en aucun cas remboursables.**

Consignes remises le :

Montant des arrhes versées :

Fait à Fougeré, le \_\_\_\_\_

**Signature du demandeur**

Document à compléter en double exemplaire, 1 à conserver, l'autre à retourner en Mairie